

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur



**COEUR
DE
BASTIDE**
[Ré]investir
Libourne

Les conditions principales à respecter :



- Faire réaliser des travaux par des professionnels du bâtiment.
- Le logement doit avoir été construit il y a plus de 15 ans.
- Avoir les autorisations d'urbanisme de la Ville de Libourne et de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Attendre le dépôt du dossier de demande de subventions pour démarrer les travaux.

Les étapes de votre projet :



L'équipe d'inCité à votre écoute pour vous conseiller sur votre projet :



Par téléphone :
06 19 82 31 19



Sur le site des propriétaires occupants :
monprojet.anah.gouv.fr
(nous recevrons une alerte de votre inscription)



Sur rendez-vous



Par mail :
aideauxtravaux-libourne@incite-bordeaux.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur

Bénéficiez jusqu'à **80%**
d'aides sur les travaux
de votre logement.



Des aides exceptionnelles pour vous aider à financer votre projet.

La Ville de Libourne bénéficie du programme national « Action Cœur de Ville » et a désigné inCité comme aménageur pour mettre en œuvre la requalification urbaine de sa Bastide.

Cœur de Bastide, réinvestir Libourne c'est :

- Améliorer les conditions de vie des libournais.
- Développer une offre de logements de qualité dans un cadre urbain requalifié.
- Restaurer et mettre en valeur la richesse du patrimoine bâti.
- Soutenir la dynamique commerciale et de services du cœur de Bastide.

Libourne Cœur de Bastide ensemble rénovons notre cœur de ville !

Vous êtes propriétaire occupant...

→ Bénéficiez d'aides allant de 45 à 80% du montant HT des travaux, sous conditions de ressources.

Quelques exemples de projets accompagnés :



10 000 € de travaux pour adapter le domicile d'une personne âgée, 4 000 à 9 000 € d'aides selon les ressources.*



25 000 € de travaux d'économie d'énergie, 13 500 à 21 500 € d'aides selon les ressources.*

OU

Vous êtes propriétaire bailleur...

→ Bénéficiez d'avantages fiscaux et de subventions allant de 30 à 80% du montant HT des travaux, jusqu'à 80 000 € de travaux par logement, en contrepartie d'une mise en location à loyer abordable pour une durée de 9 à 12 ans.

Quelques exemples de projets accompagnés :



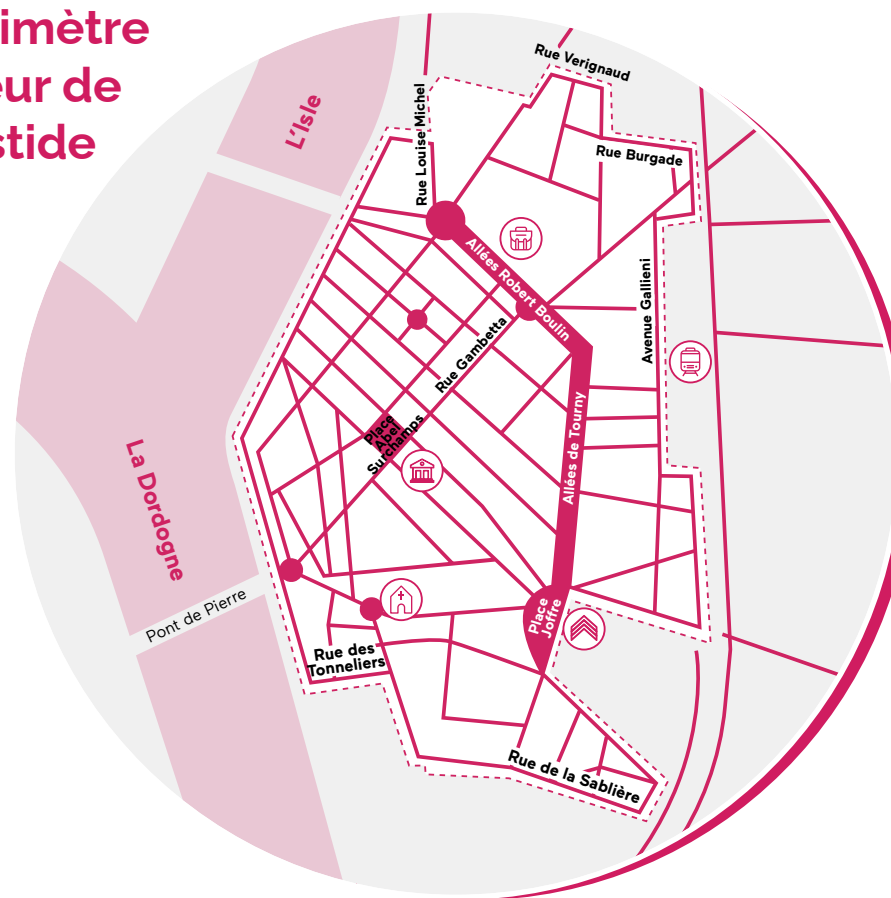
50 000 € de travaux pour la réhabilitation thermique d'un immeuble de 3 logements. 30 000 € d'aides hors avantages fiscaux pour des loyers conventionnés à 260€/T1, 276€/T2, 402€/T3.*



Réhabilitation globale d'un logement vacant T4, 32 500 à 80 000 € d'aides hors avantages fiscaux pour un loyer de 511 à 680 €/mois.*

*Exemples réalisés selon le règlement d'intervention des financeurs en vigueur en septembre 2021

Périmètre Cœur de Bastide



Vous n'êtes pas dans le périmètre Cœur de Bastide ?

Vous pouvez bénéficier des aides du dispositif qui couvre l'ensemble des communes de La Cali. **Renseignements au 05 24 24 22 31**

Des aides financières pour les travaux suivants :

- Amélioration thermique
- Adaptation de votre logement à une situation de handicap ou au vieillissement
- Rénovation de votre façade
- Réhabilitation globale

Un interlocuteur unique pour toutes vos demandes de subventions : la Ville vous propose un accompagnement **GRATUIT**, administratif et technique tout au long de votre projet de travaux, avec l'équipe d'inCité, spécialiste dans la réhabilitation du bâti ancien.



Votre projet



COEUR
DE
BASTIDE
[Ré]investir
Libourne

Bénéficiez d'un accompagnement technique, administratif et financier.
Pour nous préciser votre projet, remplissez ce document et retournez-le
à l'adresse suivante : aideauxtravaux-libourne@incite-bordeaux.fr

Votre situation :

- Vous habitez dans votre logement
- Vous avez un/des biens que vous mettez en location
- Votre logement est en copropriété
- Votre logement est en monopropriété

Nom/Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse du logement/immeuble concerné par les travaux :

.....

Quels travaux prévoyez-vous ?

Rénovation énergétique :

isolation des murs et/ou des combles, du sol, du plafond, chauffage, ventilation, changement de fenêtres...

Réhabilitation d'un logement :

création d'un accès indépendant au logement et/ou transformation d'un local commercial vacant, travaux d'électricité, de plomberie...

Réhabilitation d'un immeuble :

gros œuvre et/ou charpente, couverture, fusion de deux petits logements en un logement familial, ravalement de façades...

Adaptation pour le maintien à domicile :

transformation d'une baignoire en douche, pose de monte escalier...

Autres :

Je souhaite qu'inCité me contacte.*

L'équipe d'inCité à votre écoute pour vous conseiller sur votre projet :



Par téléphone :
06 19 82 31 19



Sur le site des propriétaires occupants :
monprojet.anah.gouv.fr
(nous recevrons une alerte de votre inscription)



Sur rendez-vous



Par mail :
aideauxtravaux-libourne@incite-bordeaux.fr



*Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par inCité pour traiter votre demande de renseignements et être contacté par inCité, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. La demande de renseignements n'engage pas à poursuivre la démarche. Ne pas jeter sur la voie publique.